

Commission C.C.A.S.

Réunion de travail du vendredi 29 octobre 2021 – 16h30

Séance n° 2

Membres présents :

Elues : Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN

Membres du C.C.A.S. : Marinette RICHARD, Sandrine ARGY.

Philippe RABIER était absent.

Objet : repas des aînés de la commune.

La commission s'est réunie afin de préparer le repas et les colis pour les aînés de la commune.

Il est de coutume que la municipalité offre chaque année aux aînés ayant atteint 70 ans un repas traditionnel servi par un traiteur. Ceux qui ne pouvaient être présents recevront un colis.

Cette année, après concertation du conseil municipal, il a été décidé qu'un repas sera servi le dimanche 28 novembre 2021.

Un colis sera remis aux habitants qui ne participeront pas au repas.

1. Détermination du nombre de personnes

111 habitants de la commune ont atteint 70 ans.

Les habitants de Baudres résidant en Ehpad (au nombre de 8) recevront également un colis.

Deux formulaires ont été remis aux personnes concernées : le formulaire R.G.P.D. (Règlement Général de Protection des Données) et le bulletin d'inscription.

20 personnes ont rapporté leur bulletin au 29 octobre. La date limite étant le 5 novembre, il restait encore une semaine pour se faire inscrire.

2. Choix du prestataire pour le repas

Le prix du repas est arrêté à 27 €.

40 repas gratuits seront servis aux aînés de plus de 70 ans et 1 repas au musicien.

Un repas payant (30 €) sera également servi aux accompagnateurs. Pour cette année, ils seront 12.

5 traiteurs ont été sollicités et ont répondu.

- Le Relais de Moulins de Moulins-sur-Céphons : disponible, peut se déplacer à la salle des fêtes avec son équipe, la gérante a proposé un menu.
- Mme Garapin, traiteur à Vatan n'est pas disponible.
- M. Etienne, traiteur à Levroux n'est pas disponible.
- M. Bouffetier, restaurateur à Rouvres-les-Bois : pas disponible, puis disponible mais pas de proposition de menu.
- M. Fouleau : pas possible puis possible : il n'a pas été retenu.

Les membres du C.C.A.S. (3 élues et 2 autres membres) ont opté à l'unanimité **pour le restaurateur de Moulins-sur-Céphons.**

Au sein du conseil, 4 membres (hormis les 3 membres de la commission) ont donné leur accord pour le restaurateur de Moulins.

1 membre s'est abstenu, 1 membre s'est prononcé pour M. Fouleau et 2 membres n'ont pas répondu.

3. Choix du menu pour le repas

Les 5 membres présents (du C.C.A.S.) ont donné leur avis.

Kir et petits fours, à l'unanimité.

Ris de veau : 2 voix pour / Fruits de mer : 3 voix pour ⇒ donc Fruits de mer

Cuisse de canard : 1 voix pour / Pavé de veau : 4 voix ⇒ donc Pavé de veau

Croustillant

Dessert : multifruits : 5 pour ⇒ donc multifruits

Vins : Valençay Rouge – Valençay Blanc - Pétillant

4. Animation

L'animation sera assurée par Monsieur Claude LEVOY, artiste à multiples prestations, propose musique, chants, DJ dansante de 17h30 à 18h30.

Le montant est de 230 €.

5. Choix du fournisseur et détermination de la composition du colis et de son coût

5 membres du conseil municipal et 3 élus membres du C.C.A.S. ont souhaité que les colis soient commandés sur catalogue, 1 membre au multi-services « Chez Lili », 2 membres n'ont pas répondu, 2 membres du C.C.A.S. ont opté aussi pour le catalogue et 1 membre n'a pas répondu.

2 colis ont été choisis sur le catalogue « Esprit gourmet », l'un pour couple au prix de 46.60 €, l'autre pour une personne au prix de 25.30 €.

1 membre du conseil s'est prononcé pour Lili.

Les colis seront donc commandés sur catalogue. Au 5 novembre : 11 colis doubles et 41 colis simples.

6. Colis pour les résidents en Ehpad

- Les 8 colis pour les résidents en Ehpad seront commandés également sur catalogue au prix de 25.60 €.

- Le contenu est différent : peu de produits alimentaires ; mais plutôt des articles .

7. Calendrier de préparation et de livraison.

- La distribution est programmée pour les 16-17 décembre.

